

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

**MEILLEURE COPIE**  
**3<sup>e</sup> Concours de d'ÉDUCATEUR·RICE TERRITORIAL·E**  
**DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**  
Session 2022  
**RÉDACTION D'UNE NOTE À PARTIR D'UN DOSSIER**

Commune de Sportville  
Direction des sports

Le 25/01/2022

Objet : note sur la pratique du vélo en France

Madame la directrice des sports,

Le changement climatique est au cœur des débats dans nos sociétés depuis plusieurs années. Les pouvoirs publics sont amenés à penser à des alternatives afin de limiter les impacts négatifs sur l'environnement.

De nombreuses villes en France ont instauré des mesures restrictives pour les véhicules polluants comme les zones à faible émissions (ZFE) ou font la promotion des mobilités douces et actives. La pratique du vélo fait partie de ces mobilités et séduit pas loin de 60% des français.

Les autorités développent cette pratique pour en faire une véritable culture du déplacement ( I ) en plaçant l'apprentissage comme moteur de développement des politiques publiques ( II ).

I ) Faire de la pratique du vélo une culture du déplacement en France

1) Un mode de déplacement aux enjeux multiples

En 2019, 12% des français se déplaçaient en mobilités actives. Depuis des dizaines d'années ces modes de déplacements ont augmentaient et entraînent des enjeux multiples. En effet, la pratique du vélo a des enjeux écologiques car elle n'impacte pas l'environnement. Ensuite, le vélo peut avoir des enjeux économiques car il peut créer de l'emploi. Le plan vélo lancé par le gouvernement en 2020 prévoit la création d'une académie de métiers du vélo afin de développer la filière économique liée à l'expansion de la pratique du vélo. Enfin, la pratique du vélo et son développement a également un impact sur l'aménagement du territoire car il permet de penser la structure des modes de déplacements de façon différente. En effet, dans de nombreuses régions, les aménagements urbains près des gares notamment ou encore près des sites touristiques s'adaptent à ce mode de déplacement et incitent les français à utiliser le vélo. Dans le Centre Val de Loire, par exemple, les acteurs locaux sont subventionnés en fonction des pistes cyclables qu'ils construisent et aménagent.

## 2) Un cadre législatif favorable au développement du vélo

La Loi Orientation des Mobilités du 19/11/2019 est un signe fort du gouvernement pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement. En effet, il agit sur de nombreux leviers socio-économiques afin que les territoires développent ce moyen de déplacement. Son financement de 350 millions d'euros sur 7 ans s'articulent autour de plusieurs axes : favoriser l'aménagement du territoire en adaptant les structures à ce moyen de déplacement, mettre en place des socles d'apprentissage comme le savoir rouler et enfin soutenir les projets territoriaux qui favorisent le vélo par des projets ou des plans de développement. À ce titre, le Comité Interministériel à la Sécurité Routière renforce le plan vélo et mobilités actives en présentant le socle commun du « savoir-rouler » qui visent à développer la pratique du vélo en mettant la sécurité au cœur de ce dispositif.

Passer de la pratique à la culture du vélo et mettre ce moyen de déplacement dans le quotidien des français constitue un défi pour les politiques publiques. Elles doivent intégrer l'apprentissage au cœur de ses politiques et soutenir les plans de développement.

## II ) L'apprentissage du vélo : un levier essentiel pour les politiques publiques

### 1) De nombreux plans vélos axés sur l'apprentissage

S'appuyer sur le savoir-rouler pour augmenter la part des adultes en vélo passe par l'apprentissage du vélo chez les jeunes.

Souvent considéré comme loisir et pratiqué en milieu fermé (cour, parc), le vélo chez les enfants doit faire l'objet de toutes les attentions. En effet, des études montrent que la part des accidents augmente avec l'âge. En effet, les collégiens sont souvent impactés par les accidents de la route en utilisant leurs vélos.

C'est pourquoi, la mesure du Comité Interministériel à la Sécurité Routière préconise l'apprentissage par 3 blocs de compétences : savoir rouler, savoir circuler et enfin savoir rouler en situation réelle.

La sécurité des usagers et notamment celle des jeunes doit être au centre des plans de développement de la pratique du vélo et irriguer les politiques publiques.

### 2) Des exemples locaux pour mettre le vélo dans le quotidien des français

En Picardie, à Amiens, la ville a mis le vélo comme mode de déplacement à l'honneur en facilitant les emplacements pour garer les vélos, améliorer les transitions entre le train et la gare.

À Bourgoin Jailleu, la municipalité a organisé des événements autour du vélo afin de promouvoir ce déplacement.

Ces exemples locaux montrent que ces actions sont importantes pour développer ce mode de déplacement actif qui réunit tous les acteurs nationaux et locaux.